



## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ** que le conseil municipal de la Ville de Joliette, lors de sa séance ordinaire prévue le 22 juin 2026 à 19 h, au 614, boulevard Manseau à Joliette, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **635, RUE NAZAIRE-LAURIN – LOT 3 329 059 – ZONE I05-007**

Permettre l'agrandissement d'un immeuble industriel présentant une marge latérale de 7,50 mètres (24,60 pieds) au lieu de 13,50 mètres (44,29 pieds).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Joliette ce 5 juin 2026

Anaïs Baril  
Greffière